



Mr et Mme Jean François Boinière

Mr Dominique Chevalier

Mr et Mme Alain Alizon

A Mme la commissaire enquêteur

La Passardière 44110 ERBRAY

à Erbray le 04/07/2018

Madame

Suite à notre rencontre à la mairie d Erbray concernant le projet éolien du Crossais , nous confirmons par écrit notre désaccord.

Nous avons déjà à proximité des éoliennes ou la plus proches est à 1200m de nos habitations nous subissons du bruit modéré car les vents ne sont pas dominant .Impact sur le paysage.

Le nouveau projet dont la plus proche sera à 750m avec vent dominant, ou l'on peut voir qu'ils devront réduire la vitesse la nuit pour rester dans la légalité et pour le jour

Par temps ensoleillé, le rapport précis d'arrêt des pales pour éviter les ombres.

Quelle rentabilité !

On change l'éclairage pour réduire l'impact négatif pour les riverains.

On propose de planter des haies pour cacher ces masses de 158m de haut .

Beaucoup de documents sur le maintien de l'environnement qui pour ces promoteurs ne changent rien . Ou est la vérité !.

Nous riverains, aucune considération, nous devons supporter le BRUIT, les NUISANCES visuelles éventuellement les PROBLEMES de Santé et la PERTE FINANCIERE de 30 à 45 % DE NOTRE PATRIMOINE selon une étude demandé par la cour d'Appel de Rennes aux notaires et agents immobiliers. Des années de travail qui s'envolent !

Comment se fait-il que les sénateurs voulaient changer la distance à 1000m à OUI nos députés ont refusé ; poussé par la pression de ces constructeurs.

Pourtant, L'ALLEMAGNE ,les ETATS UNIS etc. ne sont pas en dessous de 1500m

Trop c'est trop nous voulons garder notre cadre de vie pour le peu qu'il nous reste.

Nous espérons que vous nous comprenez et que notre refus sur l'extension du parc soit pris en considération.

Recevez, Madame, nos sincères salutations.

Mr et Mme Boiniere

Mr Chevalier

Mr et Mme Alizon